



## Des perspectives pour l'économie belge caractérisées par un taux de chômage au plus bas et un déficit public qui se creuse

*Les Perspectives économiques publiées par le Bureau fédéral du Plan permettent de baliser un avenir de l'économie belge pour les cinq prochaines années. Elles n'anticipent pas les éventuelles mesures d'économies budgétaires que les futurs gouvernements seront amenés à prendre, ce qui implique des risques à la baisse en ce qui concerne les dépenses publiques et leur impact sur la croissance économique.*

### La croissance économique reste assez stable jusqu'en 2022 et ralentit légèrement à moyen terme

La croissance du PIB belge s'établirait à 1,3 % en 2019 et en 2020, soit un rythme à peine moindre que celui observé l'an dernier (1,4 %). La conjoncture internationale moins porteuse freine la croissance des exportations. Toutefois, la demande intérieure s'accélérait légèrement en 2020 grâce à la consommation des particuliers. La croissance du PIB se redresserait quelque peu à 1,4 % en 2021 sous l'impulsion d'exportations un peu plus soutenues, mais reculerait ensuite quelque peu, passant de 1,3 % en 2022 à 1,2 % à partir de 2023 en raison d'une moindre dynamique des dépenses des ménages et des entreprises.

Cette année, le revenu disponible réel des particuliers devrait croître de 2,2 % grâce, notamment, aux nouvelles baisses de l'impôt des personnes physiques (dans le cadre de la dernière phase du tax shift) et aux nombreuses créations d'emploi. La croissance en volume des dépenses de consommation se limiterait toutefois à 0,8 %. Dans le courant de l'année 2018, le consommateur belge est en effet devenu plus pessimiste par rapport à sa situation économique. Parallèlement à l'augmentation du pouvoir d'achat, la croissance de la consommation devrait rebondir en 2020 pour atteindre 1,4 %. En l'absence de nouvelles mesures de baisse des prélèvements obligatoires, la croissance du revenu disponible réel devrait progressivement fléchir pour atteindre 1,0 % en 2024. Les dépenses de consommation connaîtraient un profil analogue, quoique légèrement moins prononcé.

La croissance du volume des investissements des entreprises serait, tout comme en 2018 (2,7 %), particulièrement soutenue en 2019 (3,1 %) à la faveur du niveau, encore élevé, de la rentabilité et d'un taux d'utilisation des capacités de production industrielle encore supérieur à sa moyenne historique. Cette croissance retomberait ensuite à 1,8 % en 2020 ; ce rythme serait, en moyenne, maintenu durant la période 2021-2024. La croissance du volume des investissements en logements, pour sa part, connaîtrait un pic en 2019 (4,1 %), puis ralentirait à 1,3 % en moyenne au cours des années 2020-2021 avant de reculer encore

à 1,0 % en moyenne au cours de la période 2022-2024, sous l'effet de la remontée progressive des taux d'intérêt de long terme.

En 2020 et 2021, la croissance du volume des investissements de l'ensemble des administrations publiques atteindrait plus de 5,0 %, principalement en raison des importants investissements des régions (en particulier du projet Oosterweel en Flandre) en 2020 et de la Défense en 2021. Ensuite, les investissements publics connaîtraient une évolution volatile : les investissements de la Défense atteindraient un pic en 2023 avant de se tasser, tandis que les investissements des pouvoirs locaux s'intensifieraient au cours de la période 2023-2024 en prévision des élections communales.

### Malgré la remontée à moyen terme des coûts du travail, l'inflation devrait rester sous la barre des 2 %

Dans l'hypothèse où la marge fixée dans le dernier accord interprofessionnel pour la hausse des salaires horaires bruts avant indexation serait totalement utilisée en 2019 et 2020, le coût horaire nominal du travail devrait augmenter de respectivement 2,2 % et 1,8 %. Ensuite, la croissance du coût horaire nominal du travail s'accélérait pour atteindre 2,8 % par an en moyenne au cours de la période 2021-2024.

L'inflation, mesurée sur la base de l'indice national des prix à la consommation, a atteint 2,1 % en 2018. Le prix du pétrole en euros devrait pratiquement se stabiliser en 2019, puis légèrement diminuer en 2020, avec pour effet un ralentissement de l'inflation à respectivement 1,7 % et 1,5 %. À partir de 2021, l'inflation s'accélérait progressivement jusqu'à atteindre 1,9 % en 2024 en raison d'une légère hausse de l'inflation sous-jacente (due à une croissance plus vigoureuse du coût salarial par unité produite) et d'une augmentation des prix de l'énergie.

### Ralentissement progressif de la croissance de l'emploi des branches d'activité marchande

Malgré le léger tassement de la croissance de l'activité, la progression de l'emploi dans les branches d'activité marchande devrait être pratiquement aussi forte en 2019 que l'année dernière (1,4 % contre 1,5 %). La

croissance de la productivité par tête serait dès lors quasiment nulle pour la quatrième année consécutive. Cette faible croissance de la productivité est favorisée par l'évolution modérée du coût réel du travail. L'année prochaine, la croissance de l'activité marchande se stabiliserait, mais les gains de productivité repartiraient à la hausse à mesure que la croissance du coût réel du travail se redresse. Il en résulte une diminution de la croissance de l'emploi marchand à 0,9 %. Au cours des années suivantes, la croissance de l'emploi marchand continuerait de fléchir pour s'établir à 0,5 % en 2024.

### Les créations d'emploi restent malgré tout importantes

Sur l'ensemble de la période 2019-2024, les créations d'emploi dans les branches marchandes resteraient malgré tout importantes (+191 000). Dans l'industrie manufacturière, on devrait toutefois enregistrer une perte de 19 000 emplois, qui serait cependant compensée par les créations d'emploi dans le secteur de la construction. La forte progression de l'emploi dans les services marchands se poursuivrait (+193 000 postes de travail) alors que l'emploi public progresserait, à politique inchangée, de 11 000 unités. Au total, l'emploi intérieur augmenterait de 206 000 unités, soit à un rythme un peu moins soutenu qu'au cours des six dernières années.

### Le taux de chômage diminue drastiquement, pour atteindre un niveau qui n'a plus été enregistré depuis la deuxième moitié des années 70

Cette année, la baisse du chômage (-27 000 personnes) est moins prononcée qu'au cours des deux dernières années, mais ceci s'explique en partie par des raisons statistiques. Au cours de la période 2020-2022, la baisse annuelle du chômage s'amoindrirait encore (jusqu'à -13 000 personnes en 2022). Elle s'accélérait toutefois à nouveau sur la période 2023-2024 (-24 000 personnes en 2024) étant donné que le ralentissement de la croissance de la population active est nettement plus marqué que celui de l'emploi. Le taux de chômage devrait finalement atteindre 7,4 % en 2024 (contre 9,5 % en 2018), soit le niveau le plus bas atteint depuis la seconde moitié des années 70.

### En l'absence de nouvelles mesures d'ajustement budgétaire, le déficit public structurel projeté atteint 2,3 % du PIB en 2021 (environ 11 milliards d'euros), au lieu de l'équilibre budgétaire escompté

Le déficit des administrations publiques belges est projeté à 1,6 % du PIB en 2019, en nette détérioration par rapport à 2018 où il atteignait 0,7 % du PIB. Cette détérioration provient surtout des recettes : mise en œu-

vre du dernier volet du tax shift à l'impôt des personnes physiques et recul de l'impôt des sociétés en contre-coup de la hausse spectaculaire de 2017-2018 liée à l'augmentation des pénalités pour insuffisance de versements anticipés.

Sans nouvelles mesures, le déficit public passe à 2,1 % du PIB en 2020 et atteint 2,7 % du PIB à l'horizon 2024. La croissance économique est en effet insuffisante pour que la dynamique des recettes absorbe celle des dépenses, en particulier des dépenses de pensions et de soins de santé. Par ailleurs, la baisse des charges d'intérêts est désormais terminée : elles ne dégagent plus de marge de manœuvre comme ce fut le cas auparavant.

Le programme de stabilité indicatif de la Belgique d'avril, établi en conformité avec les exigences actuelles du cadre européen, annonce un équilibre budgétaire structurel en 2021. L'écart entre cet objectif et le déficit structurel qui ressort des présentes Perspectives se monte à 2,3 % du PIB, soit un peu plus de 11 milliards d'euros. Les règles européennes en matière de désendettement ne sont pas non plus rencontrées : la dette publique en pourcentage du PIB reste pratiquement stable.

Le déficit se situe principalement au niveau du pouvoir fédéral et de la sécurité sociale. Les communautés et régions présentent un déficit plus limité, tandis que les pouvoirs locaux resteraient proches de l'équilibre budgétaire.

#### *Comment interpréter les chiffres publiés dans les Perspectives économiques ?*

*L'une des missions du Bureau fédéral du Plan (BFP) est d'aider les décideurs à anticiper les évolutions futures de l'économie belge. Le BFP publie en juin des perspectives économiques pour les cinq prochaines années. Ces perspectives pour la Belgique s'inscrivent dans un cadre international basé, pour les deux premières années, sur les prévisions de printemps de la Commission européenne et de Consensus Economics et, pour les années suivantes, sur le scénario mondial développé par le FMI. Par ailleurs, ces perspectives sont réalisées "à politique inchangée", c'est-à-dire ne prenant en compte que les mesures formellement décidées et pour lesquelles les modalités d'application sont connues avec suffisamment de détail. Elles mettent ainsi en évidence les tendances en cours et l'ampleur des ajustements nécessaires en vue d'atteindre les objectifs de politique économique dans différents domaines.*

Principaux indicateurs pour la Belgique  
(moyennes annuelles, sauf indication contraire)

	2018	2019	2020	2021-2024
Croissance du PIB (en pourcent)	1,4	1,3	1,3	1,3
Taux d'inflation (INPC)	2,1	1,7	1,5	1,8
Emploi (variations annuelles en milliers)	61,7	56,0	39,9	27,7
Taux de chômage (définition BFP)	9,6	9,0	8,7	7,4*
Solde de financement des administrations publiques (en pour cent du PIB)	-0,7	-1,6	-2,1	-2,7*
Dette publique brute (en pour cent du PIB)	102,0	101,7	101,5	101,6*

\* fin de période

La publication "Perspectives économiques 2019-2024" peut être consultée et téléchargée via le site [www.plan.be](http://www.plan.be).

Pour plus d'informations:

Delphine Bassilière, 02/507.74.58, [db@plan.be](mailto:db@plan.be)

Filip Vanhorebeek, 02/507.74.12, [fvh@plan.be](mailto:fvh@plan.be)